EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Envoyé en préfecture le 23/09/2021
Reçu en préfecture le 23/09/2021
Publié le
ID : 060-216004259-20210917-DEL412021-DE

Séance du 17 septembre 2021

N° 41/2021

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Nombre de suffrages exprimés : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
10/09/2021

Date d'affichage
10/09/2021

L'an deux mil vingt et un, le 17 septembre à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 10 septembre, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Hubert BRIATTE

Etaient présents :
M. BRIATTE Hubert ; M. RICHARD Emmanuel ; Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; Mme SOLINAS Brigitte ; M. KOUAOVI Eric ; Mme VILLEMAINE Véronique ; M. DELAHAYE Frédéric ; Mme DE WAELE Isabelle ; M. LECHEVALIER Gilles ; M. MOREAU Régis ; Mme CHARTIER Florence ; Mme DETOURBET Marie Charlotte
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :
Mme GAMEIRO Lucie donne pouvoir à M. BRIATTE Hubert

Etai(ent) excusé(s) : NEANT
Etai(ent) non excusé(s) : Mme PAILLARD Elodie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** Mme SOLINAS Brigitte

OBJET

EMPLACEMENT RESERVE ER N°4

Suite au conseil municipal du 12 mars 2021, M. le Maire informe que M. MAUPAIN propriétaire du terrain cadastré 601 en zone UH demande officiellement de revoir cet emplacement placé sur son terrain afin de vendre celui-ci. M. le Maire appelle le conseil municipal à se prononcer sur l'utilité de ce passage par délibération et rendre ce terrain libre si l'utilisation ne correspond plus à l'attente de notre commune.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- **CONFIRME** que cet emplacement ERn°4 ne répond plus à l'attente de notre commune à savoir : faire une voierie de passage afin de faciliter l'accès au futur centre commercial
- **ACCEPTE** de libérer cette emplacement ER n°4

Ainsi fait et délibéré le 17/09/2021, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire,

Hubert BRIATTE

MAIRIE DE MORIENVAL (Oise)